

L'ONF sécurise et renouvelle la forêt de L'Isle-Adam



La forêt domaniale de L'Isle-Adam est gérée par l'Office National des Forêts. Celui-ci a réalisé une coupe raisonnée sur plusieurs parcelles équivalentes à environ 7% des 1.600 hectares de la forêt, dans l'objectif de renouveler les peuplements, tout en maintenant un paysage diversifié de grands et petits arbres.

En coupant certains arbres choisis, le forestier a sécurisé la zone et apporté de la lumière et de l'espace aux arbres pour qu'ils grandissent. Lors de cette intervention, les arbres ont été coupés selon leur maturité propre. Grâce à ce traitement, le couvert forestier a été maintenu et a permis la vision permanente de l'état boisé. Parallèlement, les arbres dangereux et secs ont été enlevés.